



La peinture

La protection par l'application d'une ou plusieurs couches de peinture est un procédé commun et très utilisé.

La peinture appliquée sur une pièce en acier n'a pas qu'un rôle esthétique, elle permet aussi une protection contre la corrosion. D'ailleurs, lorsqu'une pièce en acier présente des défauts de protection, il est conseillé de réparer ces défauts avant que la rouille n'en profite pour s'y installer.

Bien entendu, il est possible d'appliquer la peinture sur une tôle galvanisée ce qui permettra une protection encore plus efficace.

Les peintures peuvent être appliquées au pinceau, au pistolet, ou au moment de la fabrication de la tôle, par un procédé d'enduction, suivi d'une cuisson.

Bien souvent, on applique : une couche primaire, une couche intermédiaire, une couche de finition.

